

Conseil Municipal de Théhillac

Séance du jeudi 9 juin 2011

Sont présents :

Michel Denoual, Christian Lemée, Yves Périon, Hubert Busson, Marie-Madeleine Le Thiec, Marie Paule Burguin, Gilbert Duval, Mikaël Gombaudo, Maryline Jugault, Béatrice Malgogne, Patrice Périon, Jérôme Robin, Philippe Saloux, Thierry Vaillant.

Pouvoir :

Pascal Ravache donne pouvoir à Hubert Busson

Mikaël Gombaudo est nommé secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 20h00.

Approbation du compte rendu de la séance du 21 avril 2011

Aucune observation n'étant faite, le compte-rendu est approuvé.

Le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour concernant un avenant pour le lot électricité du marché de l'ensemble socio-éducatif. Le Conseil accepte la requête formulée par le Maire.

1- Vote des subventions aux associations

Le Maire laisse la parole à Yves Périon qui présente au conseil les propositions de subventions résultant de la réunion du 6 juin dernier avec les associations.

ASSOCIATIONS	MONTANT
OGEC	1 625,00
Basket Ball	1 250,00
Football	1 050,00
Chasse	700,00
Foyer des jeunes	215,00
Entente Théhillacoise	113,00
Ajoncs d'Or	113,00
Auto Passion	113,00
A.E.P.	113,00
Art Thé (chant, cuisine, Théâtre)	194,00
Animation 14 juillet	270,00
OGEC dotation exceptionnelle Classe verte 30€/élèves (19)	570,00
Sous-Total	6 326,00
Mission Locale	717,02
FEDE du Pays de Redon	70,00

AIDE	42,00
Sapeurs Pompiers 56	50,00
Ligue contre le cancer	20,00
Association des paralysés	20,00
AFM	20,00
Banque Alimentaire	20,00
FNATH La Roche-Bernard	20,00
Amicale des donneurs de sang	20,00
Association Veuves Civiles	15,00
Lutte contre les ragondins	265,00
GVA	20,00
Papillons blancs	21,00
Souvenir Français	40,00
Aide aux devoirs	20,00
Sous-Total	1 370,00
Total	7 696,00

2- Cantine scolaire : vente de carnets de tickets de cantine

Le Maire propose de changer de fonctionnement pour la vente de repas de la cantine scolaire municipale. Actuellement, la vente se fait avec une carte mensuelle remplie par les familles et retournée en mairie avec le règlement. Le nouveau système serait la vente de carnets de tickets de cantine ce qui permettrait un suivi plus facile pour les familles et pour la mairie.

Le Conseil Municipal, vote à l'unanimité le passage à la vente de carnets de tickets.

3- Communauté de Communes du Pays de Redon : compétence « plans d'eau, rivières, milieux aquatiques »

Le Conseil Communautaire lors de sa séance du 16 mai 2011 a voté la prise d'une nouvelle compétence : « plans d'eau, rivières, milieux aquatiques ». Elle s'exercera de la façon suivante :

- contributions financières aux programmes d'études et de travaux envisagés et/ou engagés dans l'objectif de protéger, valoriser, réhabiliter les rivières, cours d'eau, plans d'eau, marais, douves, fossés,
- mobiliser des fonds pour ces types de programmes,
- accessoirement, la Communauté de Communes du Pays de Redon pourra intervenir directement, en tant que maître d'ouvrage, après accord des autorités compétentes et concertation avec les communes concernées pour réaliser le long des rivières, cours d'eau et plans d'eau de son périmètre, des travaux d'aménagement ou d'installations favorisant le développement des activités sportives aquatiques de « pleine nature » ou favorisant les actions touristiques ou de loisirs respectueuses de l'environnement et plus particulièrement, des milieux aquatiques.

L'adoption de cette compétence est soumise à l'avis de l'ensemble des conseils municipaux des communes membres de la Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à la prise de la compétence « plans d'eau, rivières, milieux aquatiques » par la communauté de communes du Pays de Redon.

4- Inventaire des zones humides

Le Maire présente au conseil le rapport d'étude et la cartographie élaborés par le cabinet hardy concernant le recensement des zones humides.

Plusieurs propriétaires de terrains sur la commune ont fait savoir qu'ils souhaitaient que soient revu certains zonages. Une nouvelle réunion de travail avec la commission, le cabinet Hardy et les propriétaires concernés est planifiée le jeudi 30 juin 2011.

5- Budget Primitif : décision modificative

Le budget primitif 2011, tel qu'il a été voté, n'est pas équilibré en « équilibre réel », c'est-à-dire l'équilibre entre l'annuité du capital des emprunts et les ressources propres (FCTVA, déficit d'investissement, affectation du résultat 2010, virement de la section de fonctionnement, solde des restes à réaliser, dépenses imprévues).

Pour y remédier, le Maire propose les décisions modificatives suivantes :

Section dépenses de fonctionnement

Chap.	Intitulé	Montant	Chap.	Intitulé	Montant
022	Dépenses imprévues	- 17 300€	023	Virement à la section d'investissement	+ 17 300€

Section d'investissement

Dépenses

Chap.	Intitulé	Montant	Chap.	Intitulé	Montant
020	Dépenses imprévues	- 7 000€	021	Immobilisation corporelle	+ 7 000€

Recettes

Chap.	Intitulé	Montant	Chap.	Intitulé	Montant
021	Virement de la section fonctionnement	- 17 300€	16	Emprunt et dettes assimilées	+ 17 300€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les décisions modificatives proposées.

6- Service Public d'Assainissement Non Collectif : avis sur le rapport annuel 2010

Le Maire présente le rapport 2010 du SPANC. Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable et de La Roche-Bernard (SIAEP) a délégué à VEOLIA EAU les missions d'assainissement non collectif :

- contrôle des installations d'assainissement non collectif neuves ou réhabilitées,
- recensement des systèmes d'installation et sa mise à jour annuelle,
- diagnostic des installations suivant un programme annuel,
- contrôle périodique des installations conformes,
- sur demande du propriétaire ou du locataire, l'entretien des installations.

En 2010, sur Théhillac, 14 contrôles de conception et d'implantation et 8 diagnostics réalisés.

Le Maire demande au conseil d'émettre un avis sur ce rapport.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

7- Complexe sportif : avenant n°2 lot électricité

Le Maire présente le devis de l'entreprise De Decker du lot électricité, concernant les travaux au complexe sportif. Ces travaux supplémentaires concernent la pose d'une coupure générale d'électricité pour être conforme à la réglementation en vigueur concernant la sécurité. Le devis s'élève à un montant de 733,20€ hors taxe.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le devis de l'entreprise De Decker d'un montant de 733,20€ hors taxe.

8- Divers

8.1) Assainissement collectif

Le Maire propose de constituer un groupe de travail pour réfléchir sur l'aspect financier suite à l'étude faite par le Cabinet Bourgois afin de permettre au Conseil de pouvoir se prononcer à la rentrée prochaine sur la faisabilité d'un assainissement individuel sur la commune.

8.2) Vente de bois communal

Trois entreprises ont été sollicitées pour réaliser une éclaircie de bois au Marais de la Haie. Au vue des propositions d'achat, l'entreprise retenue est la sarl RIVALLAND de Nivillac.

8.3) Défibrillateur

La communauté de communes a lancé en début d'année un marché public pour un achat groupé entre communes de défibrillateurs. La commune a opté pour un défibrillateur externe, trois personnes sont désignées pour trouver l'endroit le mieux adapté pour la pose de celui-ci.

8.4) Achat de barrières

La communauté de communes propose à l'ensemble des communes de grouper leur achat de barrières pour bénéficier d'une réduction de prix. La commune souhaite en acheter une vingtaine.

8.5) Jury d'assise

Une personne de Théhillac a été sélectionnée lors du tirage au sort des jurés d'assises effectué d'après la liste électorale.

8.6) INSEE

La population de la commune sera recensée en 2012. Toute personne intéressée pour être recenseur peut déjà se faire connaître en mairie.

8.7) Sol de l'ensemble socioculturel

La pose du sol polyvalent sera réalisée entre le 18 juillet et le 10 août 2011. L'entreprise garantit la résistance du sol dans le cadre d'une multiactivité (sportive, fêtes diverses : loto, repas ...), sans protection spéciale. Cependant, les responsables d'associations devront veiller à ce que les chaises et tables soient équipées de tampons.

8.8) Elections sénatoriales

Le Conseil Municipal est convoqué le vendredi 17 juin 2011 à 18h45 pour désigner trois délégués et trois suppléants pour les élections sénatoriales du dimanche 25 septembre 2011.

Autres élections en 2012 :

- élections présidentielles : les 22 avril et 6 mai 2012,
- élections législatives : les 10 et 17 juin 2012.

8.9) Chemin rural n°111

Le Maire informe le Conseil qu'il a saisi le Service Juridique de Groupama en vue de répondre aux démarches engagées par Monsieur Le Verger visant à modifier la propriété d'une partie du chemin rural n°111.

- 1- Vote des subventions aux associations 2011
- 2- Changement de régie tickets de cantine scolaire
- 3- Communauté de Communes du Pays de Redon : compétence « plans d'eau, rivières, milieux aquatiques »
- 4- Budget primitif : décision modificative
- 5- SPANC : avis sur le rapport annuel 2010
- 6- Ensemble socio-culturel : avenant n°2 au lot électricité

Michel DENOUAL	
Christian LEMEE	
Yves PERION	
Hubert BUSSON	
Marie-Madeleine LE THIEC	
Marie-Paule BURGUIN	
Gilbert DUVAL	
Mikaël GOMBAUD	
Maryline JUGAULT	
Béatrice MALGOGNE	
Patrice PERION	
Pascal RAVACHE	ABS POUVOIR
Jérôme ROBIN	
Philippe SALOUX	
Thierry VAILLANT	

